



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 1806

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien.

M. Gilles de Robien. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Depuis plus de vingt ans, la Corse subit une dérive qu'aucun gouvernement n'a pu arrêter. L'attentat qui vient d'atteindre l'hôtel de ville de Bordeaux s'inscrit dans cette évolution inacceptable pour notre démocratie.

Le groupe UDF auquel se joint, avec l'accord de Michel Pericard, le groupe RPR, salue, monsieur le Premier ministre, le courage et la détermination que vous manifestez dans ces moments difficiles. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Nous vous exprimons notre totale et amicale solidarité. (Mêmes mouvements.)

Nous tenons également à manifester notre solidarité à tous les insulaires respectueux de la République et aussi, ne l'oublions pas, premières victimes de cette escalade de la violence. Le dossier corse est manifestement devenu une affaire d'État et doit donc constituer pour nous tous une priorité nationale. Le groupe UDF a demandé au président Seguin la constitution rapide d'une mission d'information parlementaire représentative de toutes les sensibilités politiques qui siègent à l'Assemblée nationale. Mais, dès à présent, nous souhaitons savoir comment le Gouvernement entend répondre au véritable défi qui lui a été adressé, tout en garantissant à nos concitoyens, qu'ils soient en Corse ou sur le continent, la sécurité, la justice et plus généralement le respect de l'État de droit. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, lorsque je me suis rendu en Corse les 17 et 18 juillet, j'ai tendu la main à tous ceux qui siègent à l'assemblée territoriale de Corse, parce que tous ont reçu l'onction du suffrage universel et par là même acquis une légitimité démocratique. Cette offre de dialogue a été rejetée par des organisations qui ont choisi la fuite en avant dans le terrorisme et la violence. Face à cette radicalisation, j'ai choisi de rester fidèle aux orientations que je vous ai exposées à plusieurs reprises ici même, que vous avez à plusieurs reprises approuvées et que je voudrais très rapidement rappeler.

Première orientation: assurer le respect de la loi et de l'autorité de l'État, d'abord parce que c'est l'aspiration profonde de l'immense majorité de nos compatriotes corses. Ils me l'ont dit et c'est à eux que je pense en ce moment même, car je sais la souffrance qu'ils ressentent face à de tels événements. C'est aussi la demande pressante de la représentation nationale - vous l'avez exprimée à plusieurs reprises - et particulièrement des parlementaires corses, qui sont venus me le dire. Aussi le Gouvernement a-t-il décidé de mettre en place les moyens lui permettant d'atteindre cet objectif.

Nous avons renforcé les forces de police et de gendarmerie ainsi que la police judiciaire, notamment son encadrement; les autorités judiciaires se sont mobilisées. De nombreuses enquêtes qui n'avaient pas toujours été diligentées dans le passé l'ont été. Cela nous a permis de marquer d'ores et déjà des premiers points en arrêtant et en déferant à la justice plus d'une vingtaine de délinquants ou de criminels. Nous tiendrons sur cette ligne, en Corse et sur le continent; avec le plein accord du Président de la République, j'ai renouvelé les consignes de plus grande fermeté au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice.

Deuxième grande orientation de notre politique: aider au développement économique, social et culturel de la

Corse en partenariat avec tous ceux qui représentent les Corses. C'est ce que je suis allé dire aussi au mois de juillet. Nous avons mis au point un plan d'ensemble; contrairement à ce qu'on dit parfois, il ne se résume pas à la seule zone franche, il comporte beaucoup d'autres dispositifs, dans le domaine de l'agriculture, par exemple, ou dans les domaines culturels et linguistiques. Ce plan de développement, j'ai proposé à tous ceux qui sont investis dans le développement de la Corse, assemblée territoriale, départements, communes, chambres consulaires, à l'ensemble des forces vives de la Corse de le mener en partenariat avec le Gouvernement. Voilà la politique sur laquelle nous resterons droits et fermes.

Pour réussir, il nous faut deux conditions. D'abord, la continuité dans l'action de l'État; j'y suis déterminé, je l'ai dit et le répète devant vous. Ensuite, l'adhésion populaire, l'adhésion de la population en Corse comme de la population sur le continent pour faire barrage à ces fleaux qui constituent la violence et le terrorisme. Il ne peut y avoir d'autre remède efficace que la mobilisation, la solidarité et la cohésion de tous, et c'est à cela que je vous appelle aujourd'hui.

J'ai été profondément touché par les manifestations de solidarité qui se sont exprimées à l'occasion des attentats en Corse, à Aix, à Bordeaux. Je crois que c'est par cette manifestation de courage collectif et de solidarité que nous parviendrons à l'objectif que nos concitoyens de Corse souhaitent: la paix, la tranquillité et le développement. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Gilles de Robien.

M. Gilles de Robien. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Depuis plus de vingt ans, la Corse subit une dérive qu'aucun gouvernement n'a pu arrêter. L'attentat qui vient d'atteindre l'hôtel de ville de Bordeaux s'inscrit dans cette évolution inacceptable pour notre démocratie.

Le groupe UDF auquel se joint, avec l'accord de Michel Pericard, le groupe RPR, salue, monsieur le Premier ministre, le courage et la détermination que vous manifestez dans ces moments difficiles. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Nous vous exprimons notre totale et amicale solidarité. (Mêmes mouvements.)

Nous tenons également à manifester notre solidarité à tous les insulaires respectueux de la République et aussi, ne l'oublions pas, premières victimes de cette escalade de la violence. Le dossier corse est manifestement devenu une affaire d'État et doit donc constituer pour nous tous une priorité nationale. Le groupe UDF a demandé au président Seguin la constitution rapide d'une mission d'information parlementaire représentative de toutes les sensibilités politiques qui siègent à l'Assemblée nationale. Mais, dès à présent, nous souhaitons savoir comment le Gouvernement entend répondre au véritable défi qui lui a été adressé, tout en garantissant à nos concitoyens, qu'ils soient en Corse ou sur le continent, la sécurité, la justice et plus généralement le respect de l'État de droit. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, lorsque je me suis rendu en Corse les 17 et 18 juillet, j'ai tendu la main à tous ceux qui siègent à l'assemblée territoriale de Corse, parce que tous ont reçu l'onction du suffrage universel et par là même acquis une légitimité démocratique. Cette offre de dialogue a été rejetée par des organisations qui ont choisi la fuite en avant dans le terrorisme et la violence. Face à cette radicalisation, j'ai choisi de rester fidèle aux orientations que je vous ai exposées à plusieurs reprises ici même, que vous avez à plusieurs reprises approuvées et que je voudrais très rapidement rappeler.

Première orientation: assurer le respect de la loi et de l'autorité de l'État, d'abord parce que c'est l'aspiration profonde de l'immense majorité de nos compatriotes corses. Ils me l'ont dit et c'est à eux que je pense en ce moment même, car je sais la souffrance qu'ils ressentent face à de tels événements. C'est aussi la demande pressante de la représentation nationale - vous l'avez exprimée à plusieurs reprises - et particulièrement des parlementaires corses, qui sont venus me le dire. Aussi le Gouvernement a-t-il décidé de mettre en place les moyens lui permettant d'atteindre cet objectif.

Nous avons renforcé les forces de police et de gendarmerie ainsi que la police judiciaire, notamment son

encadrement; les autorités judiciaires se sont mobilisées. De nombreuses enquêtes qui n'avaient pas toujours été diligentées dans le passé l'ont été. Cela nous a permis de marquer d'ores et déjà des premiers points en arrêtant et en déferant à la justice plus d'une vingtaine de délinquants ou de criminels. Nous tiendrons sur cette ligne, en Corse et sur le continent; avec le plein accord du Président de la République, j'ai renouvelé les consignes de plus grande fermeté au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice.

Deuxième grande orientation de notre politique: aider au développement économique, social et culturel de la Corse en partenariat avec tous ceux qui représentent les Corses. C'est ce que je suis allé dire aussi au mois de juillet. Nous avons mis au point un plan d'ensemble; contrairement à ce qu'on dit parfois, il ne se résume pas à la seule zone franche, il comporte beaucoup d'autres dispositifs, dans le domaine de l'agriculture, par exemple, ou dans les domaines culturel et linguistique. Ce plan de développement, j'ai proposé à tous ceux qui sont investis dans le développement de la Corse, assemblée territoriale, départements, communes, chambres consulaires, à l'ensemble des forces vives de la Corse de le mener en partenariat avec le Gouvernement. Voilà la politique sur laquelle nous resterons droits et fermes.

Pour réussir, il nous faut deux conditions. D'abord, la continuité dans l'action de l'Etat; j'y suis déterminé, je l'ai dit et le répète devant vous. Ensuite, l'adhésion populaire, l'adhésion de la population en Corse comme de la population sur le continent pour faire barrage à ces fleaux que constituent la violence et le terrorisme. Il ne peut y avoir d'autre remède efficace que la mobilisation, la solidarité et la cohésion de tous, et c'est à cela que je vous appelle aujourd'hui.

J'ai été profondément touché par les manifestations de solidarité qui se sont exprimées à l'occasion des attentats en Corse, à Aix, à Bordeaux. Je crois que c'est par cette manifestation de courage collectif et de solidarité que nous parviendrons à l'objectif que nos concitoyens de Corse souhaitent: la paix, la tranquillité et le développement. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. de Robien Gilles](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1806

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 1996, page 5178

Réponse publiée le : 9 octobre 1996, page 5178

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 1996